



Alger, le 16 novembre 2022

Communiqué de presse

Djezzy et la CNMA signent une convention de partenariat

Djezzy et la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) ont le plaisir d'annoncer avoir procédé ce mercredi 16 novembre à la signature d'une convention de partenariat et d'échange de services.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de Djezzy à Dar El Beida en présence de Monsieur BENHABILES Cherif, Directeur général de la CNMA et de Monsieur ALLOUCHE Mahieddine Directeur général par Intérim de Djezzy ainsi que des cadres des deux sociétés.

En vertu de cet accord, les deux entreprises ont convenu d'échanger un certain nombre de services dans le cadre de leurs activités afin de contribuer à la dynamique de l'économie nationale.

A cette occasion, Mahieddine ALLOUCHE, a déclaré : « nous sommes heureux de conclure un accord avec la Caisse Nationale de Mutualité Agricole. Cet accord promet une forte collaboration entre les deux entreprises et des perspectives de développement au bénéfice de nos partenaires respectifs. En tant qu'entreprise publique économique, Djezzy forte du soutien du FNI son actionnaire majoritaire, multiplie les partenariats avec le secteur économique productif afin d'apporter sa contribution à la construction d'un écosystème solide et pérenne ».

De son côté, Monsieur BENHABILES Cherif a souligné : « La CNMA est enchantée de concrétiser ce partenariat avec Djezzy, qui je suis certain, est disposé à s'investir pleinement pour contribuer à la réussite de la stratégie ambitieuse de la Mutualité Agricole par la mise en place d'une politique de marketing digital efficace et simplifiée pour la promotion et la vente des produits via les outils numériques. Etant un acteur substantiel du monde agricole algérien, la CNMA ne peut être que le fer de lance de l'accompagnement de l'agriculteur en tant qu'assureur conseil par sa transformation digitale ».

